

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 17 mars 2025 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lac-Saint-Joseph, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- M. Yvan Côté, Maire
- M. Michel Cordeau, conseiller
- M. Steeve Gauthier, conseiller
- M. Claude Tessier, conseiller
- M. Yvan Duval, conseiller
- M. Luc Harvey, directeur général & greffier/trésorier

**ABSENCES MOTIVÉES :**

- Mme Jocelyne Boivin, conseillère
- M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Acceptation de l'ordre du jour ;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 février 2025 ;
5. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
6. Certificats de crédits disponibles ;
7. Rapport du service d'urbanisme ;
8. Rapport du directeur général ;
9. Mandat à M. Patrice Towner de WSP Canada pour travaux routiers 2025 ;
10. Patrouille nautique – nomination d'agents de l'autorité relativement à la loi de 2001 sur la marine marchande du Canada (L.C. 2001, c. 26) ;
11. Avis de motion *Règlement 2025-305 régissant l'identification des bateaux à moteur* ; **Retiré**
12. Adoption du projet de *Règlement 2025-305 régissant l'identification des bateaux à moteur* ;  
**Retiré**
13. Autres sujets;
  - 13.1 Délai d'extension de la conseillère Jocelyne Boivin ;
  - 13.2 Confirmation de l'embauche de Mme Chantal Renaud ;
14. Période de questions ;
15. Levée de la séance.

---

### **1- Ouverture de la séance**

La maire M. Yvan Côté, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

### **2.- Présence et vérification du quorum**

La majorité des membres du Conseil étant présents, le quorum est constaté.

### **3.- Adoption de l'ordre du jour**

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu l'ordre du jour à l'avance et ont pris connaissance du document. M. Côté maire, en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié par le greffier-trésorier.

**CA-25-03-17-01 Sur proposition de Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour tel que modifié est adopté.**

**ADOPTÉ**

### **4.- Adoption du procès-verbal de la séance du 17 février 2025**

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu le procès-verbal à l'avance et ont pris connaissance du document, M. Côté maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié par le greffier-trésorier.

**CA-25-03-17-02 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 17 février 2025 tel que modifié est adopté.**

**ADOPTÉ**

### **5.- Acceptation des listes et rapports mensuels**

Le greffier-trésorier dépose les rapports mensuels suivants :

- Liste des comptes payés pour le mois de février 2025 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de février 2025 ;

**CA-25-03-17-03 Sur proposition de Steeve Gauthier dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour les mois de février 2025 sont adoptés tel que soumis.**

**ADOPTÉ**

### **6.- Certificats de crédits disponibles**

Le greffier-trésorier dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de mars 2025.

---

**CA-25-03-17-04 Sur proposition de Yvan Duval faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par le greffier-trésorier et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.**

**ADOPTÉ**

**7.- Rapport du service d'urbanisme**

Le greffier trésorier informe qu'aucun permis n'a été octroyé en février 2025.

**8.- Rapport du directeur général**

Le directeur général dépose son rapport.

**CA-25-03-17-05 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, que ce Conseil prend acte du rapport du directeur général.**

**ADOPTÉ**

**9. – Mandat à M. Patrice Towner de WSP Canada pour travaux routiers 2025 ;**

Confirmation du mandat de M. Patrice Towner de WSP Canada pour travaux routier 2025.

**CA-25-03-17-06 Sur proposition de Steeve Gauthier, appuyée à l'unanimité, il est résolu que ce Conseil donne mandat à M. Patrice Towner de la firme WSP Canada pour la gestion, conception des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de réfection ponctuelle du chemin Thomas-Maher ainsi que chemin d'accès à la descente à embarcations. La tarification des taux horaires est établie en fonction des taux fournies par WSP Canada Inc. avec majoration de 2.5.**

**ADOPTÉ**

**10. - Patrouille nautique – nomination d'agents de l'autorité relativement à la loi de 2001 sur la marine marchande du Canada (L.C. 2001, c. 26) ;**

CONSIDÉRANT QUE conformément au paragraphe 196 (1) de la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada (L.C. 2001, c. 26) (LMMC), les patrouilleurs nautiques (**SRS Nautique Inc.**) embauchés et mandatés par la **ville de Lac-Saint-Joseph**, peuvent être désignés à titre d'agents de l'autorité pour les fins de l'application de la partie 10 de la LMMC (Embarcation de plaisance);

CONSIDÉRANT la volonté de la **ville de Lac-Saint-Joseph** de faire une demande en bonne et due forme à «Transports Canada» afin que les patrouilleurs nautiques embauchés (**SRS Nautique Inc.**) par la **ville de Lac-Saint-Joseph** puissent être désignés à titre d'agents de l'autorité pour les fins de l'application de la partie 10 de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada* et de ses règlements afférents (*Règlement sur les petits bâtiments* et *Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance*);

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de faire une demande au Directeur des poursuites criminelles et pénales afin que les patrouilleurs nautiques engagés (**SRS Nautique Inc.**) par la Ville, puissent délivrer des constats d'infraction au nom du Directeur des poursuites criminelles et pénales en vertu de ladite Loi et des règlements précités ;

CONSIDÉRANT QUE **la ville de Lac-Saint-Joseph** désire procéder à l'octroi d'un mandat externe de (nombre à confirmer) patrouilleurs pour agir comme inspecteurs municipaux sur le Lac-Saint-Joseph, afin d'assurer l'application de ladite Loi et de ses règlements ;

**CA-25-03-17-07 Sur proposition de Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité :**

QUE le conseil confirme sa volonté de constituer une patrouille nautique afin de surveiller le plan d'eau de la **ville de Lac-Saint-Joseph** pour l'application de la réglementation fédérale associée à la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada* (L.C. 2001, c. 26) et de ses règlements ;

QUE le conseil confirme sa volonté de désigner les patrouilleurs nautiques qui seront embauchés (**SRS Nautiques Inc.**), à titre de contractant ;

QUE le conseil confirme sa volonté de faire une demande au Directeur des poursuites criminelles et pénales pour que ces inspecteurs municipaux soient autorisés à délivrer des constats d'infraction au nom de celui-ci.

**ADOPTÉ**

**11. – Avis de motion du règlement 2025-305 régissant l'identification des bateaux à moteur**

Ce point à été *retiré* de l'ordre du jour

**12. – Adoption du projet de Règlement 2025-305 régissant l'identification des bateaux à moteur**

Ce point à été *retiré* de l'ordre du jour

**13. – Autres sujets**

**13.1 – Délai d'extension de la conseillère Jocelyne Boivin**

CONSIDÉRANT que Mme Boivin est à l'extérieur du pays et n'a pu assister aux séances du conseil pendant 90 jours consécutifs ;

CONSIDÉRANT que Mme Boivin peut demander une extension de délai selon l'article 317.1 de la Loi sur les élections et référendums;

---

**CA-25-03-17-08** Sur proposition de Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, la demande d'extension de délai de Mme Boivin jusqu'au prochain conseil du 28 avril prochain.

**ADOPTÉ**

**13.2 – Confirmation de l'embauche de Mme Chantal Renaud**

**CA-25-03-17-09** Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, la confirmation de l'embauche de Mme Chantal Renaud à titre d'adjointe administrative.

**ADOPTÉ**

**14. Période de questions**

Pas de question

**15- Levée de la séance**

La séance est levée

**CA-25-03-17-10** Sur proposition de Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 19h50.

**ADOPTÉ**

---

**Yvan Côté**  
**Maire**

---

**Luc Harvey**  
**Greffier-trésorier**